

Assemblée Générale Extraordinaire du 28 mars 2015

Le Conseil d'administration de Prologue attire l'attention des actionnaires sur les informations complémentaires suivantes, qui figureront dans le « *document sur les informations relatives aux caractéristiques notamment juridiques, financières et comptables de la société Prologue* » qui sera diffusé, conformément aux dispositions de l'article 231-28 du Règlement général de l'AMF, au plus tard la veille de l'ouverture de l'offre publique d'échange initiée sur les titres de la société O2i :

Facteurs de risques liés à l'Offre

Risque de non atteinte du seuil de caducité

La réalisation de l'Offre est soumise à l'atteinte du seuil de caducité visé à l'article 231-9 I du Règlement général de l'AMF, étant précisé que Prologue a demandé à l'AMF d'écarter ce seuil au motif que l'atteinte de la majorité du capital ou des droits de vote d'O2i paraît impossible pour des raisons ne tenant pas aux caractéristiques de l'Offre.

En conséquence, si le seuil de caducité n'était pas écarté par l'AMF et que Prologue ne détenait pas, à la date de la clôture de l'Offre, un nombre d'actions représentant une fraction du capital social ou des droits de vote d'O2i supérieure à 50%, l'Offre serait caduque et les actions, OC et BSAAR O2i présentés à l'Offre seraient restitués à leurs titulaires, sans qu'il y ait lieu à indemnisation ni à intérêt.

Risque de non approbation par l'Assemblée Générale Extraordinaire de Prologue

L'Offre est faite sous la condition suspensive que l'Assemblée Générale Extraordinaire de Prologue, initialement convoquée le 17 janvier 2015 et reportée au 28 mars 2015, décide le principe de l'émission des actions Prologue rémunérant les actions et les OC O2i apportées à l'Offre.

Si, pour quelque cause que ce soit, la résolution nécessaire n'était pas approuvée par l'Assemblée Générale Extraordinaire de Prologue, l'Offre deviendrait caduque et les actions, OC et BSAAR O2i présentés à l'Offre seraient restitués à leurs titulaires, sans qu'il y ait lieu à indemnisation ni à intérêt.

Risques liés au caractère non sollicité de l'Offre

L'Offre n'a pas été sollicitée par la direction et le conseil d'administration de la société O2i. En conséquence, il n'existe pas, à la date du présent document, de projet stratégique commun entre la direction de Prologue et celle d'O2i, rendant de ce fait impossible un chiffrage précis des synergies pouvant résulter du rapprochement entre les deux groupes.

Risque de dilution

La participation des actionnaires de Prologue pourrait être diluée significativement en cas de succès de l'Offre, en conséquence de l'émission d'actions nouvelles Prologue en rémunération des titres O2i apportés à l'Offre (pour plus de précisions sur les hypothèses de dilution, voir la section « Dilution » ci-dessous).

Déclaration sur le fonds de roulement net

Prologue atteste que, de son point de vue, avant et après prise en compte de la présente Offre, le fonds de roulement net établi sur une base consolidée est suffisant au regard de ses obligations actuelles au cours des douze (12) prochains mois à compter de la date de dépôt du présent document.

L'Offre n'aura aucun impact sur le fonds de roulement net si aucun BSAAR n'est apporté. Dans le cas où la moitié des 4.307.952 BSAAR O2i seraient apportés, l'impact serait de +108 k€ sur le besoin en fonds de roulement net. Dans le cas où l'intégralité des 4.307.952 BSAAR O2i seraient apportés, l'impact serait de +215 k€ sur le besoin en fonds de roulement net.

Capitaux propres et endettement

Conformément au paragraphe 127 des recommandations de l'ESMA (ESMA/2013/219 en date du 20 mars 2013), les tableaux ci-après présentent la situation des capitaux propres et de l'endettement net consolidés de Prologue au 31 décembre 2014.

Capitaux propres

Chiffres non audités

(en milliers d'euros)	Au 31 décembre 2014
Total des dettes courantes	10 649
- Faisant l'objet de garanties (crédit bail immobilier)	117
- Faisant l'objet de nantissements - privilèges	0
- Dettes financières	1 046
- Dettes fournisseurs	4 557
- Dettes sociales et fiscales	2 552
- Autres dettes	2 377
Total des dettes non courantes	4 568
- Faisant l'objet de garanties (crédit bail immobilier)	1 203
- Faisant l'objet de nantissements - privilèges	0
- Dettes financières	1 617
- Dettes fournisseurs	29
- Dettes sociales et fiscales	1 587
- Autres dettes	132
Capitaux propres - part du Groupe	17 515
Capital social	21 261
Primes	0
Réserve légale	0
Autres réserves	38
Report à nouveau	0
Réserves consolidées	(3 508)
Résultat consolidé - part du groupe*	(276)

* Le résultat est celui arrêté au 30 juin 2014 figurant dans l'annexe au paragraphe 26.3 du Document de Référence en cours d'enregistrement par l'AMF.

L'évolution des capitaux propres depuis le 30 juin 2014 est liée à une augmentation de capital résultant de l'exercice de BSAAR en octobre 2014.

En effet, conformément aux résolutions adoptées le 7 juin 2014 par les assemblées générales d'actionnaires et des porteurs de bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions remboursables émis par Prologue le 17 décembre 2013 (BSAAR 2020), Prologue a offert la faculté à l'ensemble des porteurs de BSAAR 2020, de souscrire, entre le 18 juin 2014 et le 30 octobre 2014, à une action Prologue supplémentaire au prix de 2 euros et a procédé à la modification immédiate des BSAAR 2020 concernés en des bons de souscription et/ou d'acquisition d'actions sans clause de remboursement anticipé et avec une maturité prolongée jusqu'au 31 mars 2021 (BSAA 2021). Cette opération s'est traduite par une augmentation de capital de Prologue de 15,6 M€.

Dans le cas où la moitié des actions O2i existantes seraient apportées, soit 3.444.378 actions, l'impact sur les capitaux propres part du Groupe de l'Initiateur serait de 7.543.187,82 euros, dont 4.133.253,60 euros de nominal et 3.409.934,22 euros de prime d'émission (sur la base d'une valeur d'apport d'une action O2i retenue de 2,19 €, faisant ressortir la valeur d'une action Prologue issue de la parité d'échange à 1,46 €).

Dans le cas où l'intégralité des actions O2i existantes seraient apportées, soit 6.888.756 actions, l'impact sur les capitaux propres part du Groupe de l'Initiateur serait de 15.086.375,64 euros, dont 8.266.507,20 euros de nominal et 6.819.868,44 euros de prime d'émission (sur la base d'une valeur d'apport d'une action O2i retenue de 2,19 €, faisant ressortir la valeur d'une action Prologue issue de la parité d'échange à 1,46 €).

Dans le cas où la moitié des actions O2i existantes ainsi que la moitié des actions O2i susceptibles d'être émises avant la clôture de l'Offre ou de l'Offre Réouverte (soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date du présent document, 717.992 actions nouvelles issues de l'exercice des BSAAR et 136.363 actions nouvelles issues de la conversion des OC) seraient apportées, soit un total de 4.298.733 actions, l'impact sur les capitaux propres part du Groupe de l'Initiateur serait de 9.414.224,54 euros, dont 5.158.479,50 euros de nominal et 4.255.745,34 euros de prime d'émission (sur la base d'une valeur d'apport d'une action O2i retenue de 2,19 €, faisant ressortir la valeur d'une action Prologue issue de la parité d'échange à 1,46 €).

Dans le cas où l'intégralité des actions O2i existantes ainsi que l'intégralité des actions O2i susceptibles d'être émises avant la clôture de l'Offre ou de l'Offre Réouverte (soit, à la connaissance de l'Initiateur à la date du présent document, 1.435.984 actions nouvelles issues de l'exercice des BSAAR et 272.727 actions nouvelles issues de la conversion des OC) seraient apportées, soit un total de 8.597.467 actions, l'impact sur les capitaux propres part du Groupe de l'Initiateur serait de 18.828.453,46 euros, dont 10.316.960,80 euros de nominal et 8.511.492,66 euros de prime d'émission (sur la base d'une valeur d'apport d'une action O2i retenue de 2,19 €, faisant ressortir la valeur d'une action Prologue issue de la parité d'échange à 1,46 €).

Endettement net

Analyse de l'endettement financier net (en milliers d'euros)	Au 31/12/2014
A. Trésorerie	11 881
B. Equivalent de trésorerie	30
C. Titres de placement	
D. Liquidités (A+B+C)	11 912
E. Créances financières à court terme	
F. Lignes de crédit bancaires à court terme et autres avances à CT	1 388
G. Dettes fiscales, sociales et fournisseurs moratoriées - dettes, crédit-bail, compte courant actionnaire	117
H. Dettes envers le factor	
I. Dettes financières à court terme (F+G+H)	1 505
J. Endettement financier net à court terme (I-E-D)	-10 406
K. Lignes de crédit et emprunts bancaires à plus d'un an	
L. Autres dettes à plus d'un an	131
M. Dettes fiscales, sociales et fournisseurs moratoriées - dettes, crédit-bail, compte courant actionnaire	1 203
N. Endettement financier net à moyen et long terme (K+L+M)	1 334
O. Endettement financier net (J+N)	-9 073

Chiffres non audités

A la date du présent document, il n'existe aucune dette indirecte ou inconditionnelle.

L'Offre n'aura aucun impact sur l'endettement net si aucun BSAAR n'est apporté. Dans le cas où la moitié des 4.307.952 BSAAR O2i seraient apportés, l'impact serait de -108 k€ sur la trésorerie de l'Initiateur. Dans le cas où l'intégralité des 4.307.952 BSAAR O2i seraient apportés, l'impact serait de -215 k€ sur la trésorerie de l'Initiateur.

Dilution

Dans l'hypothèse où le seuil de 50% du capital social ou des droits de vote d'O2i (calculé selon la méthode décrite au paragraphe 2.3.1 de la Note d'Information) serait atteint, la répartition du capital social et des droits de vote de Prologue serait la suivante à la date de règlement-livraison de l'Offre :

Actionnariat en cas de réalisation à 50% de l'Opération	Sur la base du capital d'O2i existant				Sur la base du capital d'O2i après exercice de 50% des instruments dilutifs**			
	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote	% des droits de vote
Groupe familial Georges Seban	718 431	2,3%	1 279 625	4,0%	718 431	2,2%	1 279 625	3,8%
Vermots Finance*	121 000	0,4%	121 000	0,4%	121 000	0,4%	121 000	0,4%
Dirigeants et anciens dirigeants (nominatifs)	4 684	0,0%	6 415	0,0%	4 684	0,0%	6 415	0,0%
Salariés et anciens salariés (nominatifs)	18 030	0,1%	32 050	0,1%	18 030	0,1%	32 050	0,1%
Investisseurs institutionnels (nominatifs)	2 242	0,0%	4 484	0,0%	2 242	0,0%	4 484	0,0%
Autres actionnaires au nominatif	506 794	1,6%	508 609	1,6%	506 794	1,5%	508 609	1,5%
Titres au porteur	25 204 710	79,4%	25 204 710	78,0%	25 204 710	76,3%	25 204 710	75,0%
Titres auto détenus et auto contrôle	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Actions issues de l'opération	5 166 567	16,3%	5 166 567	16,0%	6 448 101	19,5%	6 448 101	19,2%
Total	31 742 458	100%	32 323 460	100%	33 023 992	100%	33 604 994	100%

(*) Société contrôlée par M. Jacques Rouvroy

(**) 717.992 actions nouvelles issues de l'exercice de 50% des 4.307.952 BSAAR et 136.364 actions nouvelles issues de la conversion de 50% des 272.727 OC.

Dans l'hypothèse où le seuil de caducité serait atteint, l'actionnaire qui détenait 1% du capital de Prologue viendrait à détenir 0,84% du capital à l'issue de l'Offre, et dans l'hypothèse où 50% des actions existantes et 50% des actions issues des instruments dilutifs seraient apportées à l'Offre, l'actionnaire qui détenait 1% du capital de Prologue viendrait à détenir 0,80% du capital à l'issue de l'Offre.

Dans l'hypothèse où l'intégralité des actions, des obligations convertibles en actions (ou des actions issues de la conversion desdites obligations convertibles) et des actions issues de l'exercice des BSAAR O2i seraient apportées, la répartition du capital social et des droits de vote de Prologue serait la suivante à la date de règlement-livraison de l'Offre :

Actionnariat en cas de réalisation à 100% de l'Opération	Sur la base du capital d'O2i existant				Sur la base du capital d'O2i après exercice de tous les instruments dilutifs**			
	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote	% des droits de vote	Nombre d'actions	% du capital	Droits de vote	% des droits de vote
Groupe familial Georges Seban	718 431	1,9%	1 279 625	3,4%	718 431	1,8%	1 279 625	3,2%
Vermots Finance*	121 000	0,3%	121 000	0,3%	121 000	0,3%	121 000	0,3%
Dirigeants et anciens dirigeants (nominatifs)	4 684	0,0%	6 415	0,0%	4 684	0,0%	6 415	0,0%
Salariés et anciens salariés (nominatifs)	18 030	0,0%	32 050	0,1%	18 030	0,0%	32 050	0,1%
Investisseurs institutionnels (nominatifs)	2 242	0,0%	4 484	0,0%	2 242	0,0%	4 484	0,0%
Autres actionnaires au nominatif	506 794	1,4%	508 609	1,4%	506 794	1,3%	508 609	1,3%
Titres au porteur	25 204 710	68,3%	25 204 710	67,2%	25 204 710	63,9%	25 204 710	62,9%
Titres auto détenus et auto contrôle	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Actions issues de l'opération	10 333 134	28,0%	10 333 134	27,6%	12 896 201	32,7%	12 896 201	32,2%
Total	36 909 025	100%	37 490 027	100%	39 472 092	100%	40 053 094	100%

(*) Société contrôlée par M. Jacques Rouvroy

(**) 1.435.984 actions nouvelles issues de l'exercice des 4.307.952 BSAAR et 272.727 actions nouvelles issues de la conversion des 272.727 OC.

Dans l'hypothèse où 100% des actions existantes seraient apportées à l'Offre, l'actionnaire qui détenait 1% du capital de Prologue viendrait à détenir 0,72% du capital à l'issue de l'Offre, et dans l'hypothèse où 100% des actions existantes et l'intégralité des actions issues des instruments dilutifs seraient apportées à l'Offre, l'actionnaire qui détenait 1% du capital de Prologue viendrait à détenir 0,67% du capital à l'issue de l'Offre.

Par ailleurs, la dilution résultant de la rémunération des Apports en Nature (correspondant à 660.000 actions O2i représentant 9,58% du capital social et des droits de vote d'O2i) sera la suivante :

Actionnariat en cas de réalisation uniquement de l'opération d'apport	Nombre d'actions	% du capital	Droits de votes	% des droits de vote
Groupe familial Georges Seban	718 431	2,6%	1 279 625	4,55%
Vermots Finance**	121 000	0,4%	121 000	0,43%
Dirigeants et anciens dirigeants (nominatifs)	4 684	0,0%	6 415	0,02%
Salariés et anciens salariés (nominatifs)	18 030	0,1%	32 050	0,11%
Investisseurs institutionnels (nominatifs)	2 242	0,0%	4 484	0,02%
Autres actionnaires au nominatif	506 794	1,8%	508 609	1,81%
Titres au porteur	25 204 710	91,4%	25 204 710	89,55%
Titres auto détenus et auto contrôle	0	0,0%	0	0,00%
Alterfi	840 000	3,0%	840 000	2,98%
Eric Rouvoy	150 000	0,5%	150 000	0,53%
Total	27 565 891	100%	28 146 893	100%

Dans l'hypothèse où le seuil de caducité ne serait pas atteint et où seuls les Apports en Nature seraient réalisés, 660.000 actions O2i seraient apportées à Prologue dans ce cadre, entraînant la création de 990.000 actions Prologue en rémunération de ces apports.

L'actionnaire qui détenait 1% du capital de Prologue viendrait à détenir 0,96% du capital après réalisation des Apports en Nature.